



Communiqué de presse

Embargo: 10.10.2023, 8h30

14 Santé

Données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires 2021

Cabinets médicaux: un médecin sur quatre avait 60 ans ou plus fin 2021

À la fin de l'année 2021, 25 439 médecins travaillaient dans les cabinets médicaux et les centres ambulatoires de Suisse. Ils représentaient 19 004 médecins en équivalents plein temps. Un peu plus d'un médecin sur quatre était âgé de 60 ans ou plus. C'est ce qu'indiquent les derniers résultats de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Au 31 décembre 2021, la Suisse comptait 17 233 cabinets médicaux et centres ambulatoires dans lesquels exerçaient 25 439 médecins. 28,4% des médecins actifs dans les cabinets médicaux et les centres ambulatoires étaient âgés de 60 ans ou plus. Cette part s'élevait à 25,5% dans les cabinets et les centres avec offre de médecine de premier recours. Elle atteignait 29,8% dans les cabinets et les centres pratiquant la médecine spécialisée ou proposant une offre mixte (médecine de premier recours et médecine spécialisée).

Une relève avant tout féminine

Les femmes représentaient 44,3% des médecins en activité dans les cabinets médicaux et les centres ambulatoires fin 2021. Les jeunes médecins sont en grande majorité des femmes: 60,7% des médecins âgés de moins de 45 ans contre 39,0% des médecins âgés de 45 ou plus. Dans les cabinets et les centres pratiquant la médecine de premier recours, les femmes représentaient 47,9% des médecins. Dans les cabinets de médecine spécialisée et avec offre mixte, la part de médecins femmes était de respectivement 41,8% et 44,0%.

Un cabinet sur dix affilié au dossier électronique du patient

En 2021, les médecins actifs dans les cabinets médicaux et les centres ambulatoires avaient la possibilité de s'affilier au dossier électronique du patient (DEP) dans cinq cantons romands (FR, GE, JU, VD et VS) et sept cantons suisses-alsémaniques (AG, AI, AR, GL, GR, SG et TG). Dans les douze cantons concernés, 11,7% des cabinets et des centres s'y sont affiliés.

Source des données, participation et pondération

Les résultats proviennent du relevé des données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires de l'OFS. Le relevé est obligatoire pour toutes les entreprises dont les sites, situés en Suisse, ont une activité médicale ambulatoire, sont économiquement actifs au 31.12 de l'année de référence et comptent au moins un médecin autorisé à pratiquer la médecine humaine.

Pour l'année de référence 2021, 18 326 entreprises ont été interrogées. Parmi elles, 11 239 ont transmis leurs données, 2649 en ont été dispensées et 4438 n'ont pas respecté leur obligation de participer. Les résultats présentés sont des estimations qui résultent de l'application d'une pondération aux données des 11 236 cabinets médicaux et centres ambulatoires qui ont transmis leurs données pour une utilisation à des fins statistiques. La pondération permet d'extrapoler les résultats à l'ensemble de la population cible.

Renseignements

Frédéric Clausen, OFS, Section Services de santé, tél.: +41 58 467 16 30,

e-mail: frederic.clausen@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2023-0176

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.